

# Les descendants de Sulpice



**Antoine Alablanche** x Marguerite Darnault

accord entre les collecteurs de tailles  
dont Antoine Alablanche  
en date de 19 avril 1635



Avant de faire dommages de nulls sans  
procurer des diffusions qui pourroient  
ce que fait sur Daguey & paye  
Et sur ce que l'on pourroit & pour  
Leur payement par dia le daguey  
Avec ce qui restera a payer pour  
L'edreep qu'atide ~~par~~ ~~de~~  
et les decharges faites pour se  
moyens Le trip de somme de 12  
quatrevingt deux livres et affa  
le de l'adage de quatre livres  
Le total vingt cinq livres dix  
deux habillement de cinq livres dix  
deux pour l'usage de payer de  
L'edreep pour les de l'edreep  
de l'edreep de l'edreep pour la  
L'edreep de l'edreep de l'edreep  
apportant de l'edreep pour les  
deux qu'atide de l'edreep de l'edreep  
sans de l'edreep de l'edreep de l'edreep  
de l'edreep de l'edreep de l'edreep  
Et sur ce que l'on pourroit & pour

